

LA SANTÉ PUBLIQUE
EN ACTION(S)

RELEVER

le défi de l'alimentation
biologique et locale
dans les cantines scolaires



PRESSES
DE L'EHESP

DÉFINITIONS

Alimentation biologique et locale : alimentation qui privilégie les approvisionnements auprès de producteurs locaux de produits frais et de saison issus de productions raisonnées, durables et écologiques.

Éducation à l'alimentation : en milieu scolaire, se définit en une éducation à l'alimentation et au goût, et plus largement une éducation à la nutrition. Elle promeut des habitudes alimentaires et une alimentation variée et équilibrée, par la sensibilisation des élèves. Considérée comme un enjeu de santé publique, elle permet la prévention de maladies chroniques en agissant sur les comportements alimentaires. Ces actions peuvent se décliner à travers différents dispositifs instaurés de manière précoce lors de la scolarité.

PROBLÉMATIQUE/ENJEUX

L'accès à une alimentation saine pour tous et dès le plus jeune âge a été promu par différentes évolutions législatives.

La loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (loi EGALIM) renforce les obligations dans la restauration scolaire, avec un objectif de 50 % de produits locaux, dont 20 % issus de l'agriculture biologique à partir de 2022.

Ces recommandations suscitent des difficultés quant à une application homogène et fonctionnelle dans ce délai. L'étude menée a identifié trois freins dans la dynamique d'extension de l'alimentation biologique et locale au sein des cantines scolaires :

- un investissement politique perfectible, notamment au travers de moyens financiers mal identifiés ;
- une coordination et une structuration des différentes filières de production et de distribution non optimales ;
- des acteurs de l'éducation et des élèves motivés mais peu sollicités pour participer à cette dynamique.

Des recommandations sont envisagées afin d'améliorer la coordination des différents acteurs.

EN PRATIQUE

L'enquête réalisée dans les cantines scolaires aux caractéristiques variées a permis d'identifier des difficultés structurelles et conjoncturelles à la généralisation de la part de l'alimentation biologique et locale dans les cantines scolaires :

- **Le désengagement financier de l'État et l'évolution de doctrine dans le versement des aides pour les nouvelles exploitations agricoles biologiques freinent le développement et accentuent l'inégalité entre les territoires ;**
- **Des collectivités ou des producteurs présentent des difficultés structurelles à répondre à une demande croissante en produits biologiques ou locaux ;**
- **Le manque de participation des professeurs des écoles, des élèves et des familles se traduit par une absence d'éducation au « bien manger » ou de connaissances de l'origine des produits servis.**

RECOMMANDATIONS

La synthèse des entretiens menés auprès de différents acteurs (fournisseurs, producteurs, acteurs du système scolaire, agents municipaux et élus, élèves, représentants des parents d'élèves) permet de proposer 3 recommandations:

Proposition n° 1 : Encourager une action politique nationale et locale plus forte et coordonnée

Il s'agirait de s'appuyer sur un document de politique transversale et des moyens budgétaires adaptés et fléchés, permettant de favoriser la coordination et le suivi des acteurs des filières de production biologique et locale. Ce dispositif serait complété par la mise en place d'un système promouvant la qualité et la réduction des coûts.

Proposition n° 2 : Structurer les organisations des filières de production locales et biologiques

Le modèle médico-économique doit repenser les approvisionnements en circuits courts qui entraînent une réduction mécanique des coûts d'achats et des repas. Une meilleure intégration des acteurs autour de groupements de producteurs de produits biologiques et locaux inciterait les collectivités à une participation précoce aux cahiers des charges et une meilleure coordination des appuis logistiques.

Proposition n° 3 : Renforcer l'éducation à l'alimentation en associant tous les acteurs de l'école

Celle-ci peut se faire au travers de formations spécifiques à la préparation de produits biologiques et locaux des personnels en charge de la préparation et du service des repas. Par ailleurs, des actions de sensibilisation et d'animation à destination des élèves sont un des axes de travail identifié, en impliquant à la fois les professeurs des écoles et les parents.

3 IDÉES CLÉS À RETENIR

- ① **La généralisation de l'alimentation biologique et locale dans les cantines scolaires demeure un défi dans sa mise en place et l'appropriation par les différents acteurs du secteur (associations de parents d'élèves, agents municipaux, élèves...).**
- ② **L'absence de lisibilité des outils financiers et réglementaires freine ce déploiement : les producteurs et responsables de cantines sont limités dans leurs approvisionnements.**
- ③ **Une meilleure coordination entre les acteurs de terrain faciliterait le respect des obligations réglementaires.**

Pour aller plus loin

Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite EGALIM, www.legifrance.gouv.fr

Recommandations nutritionnelles pour le milieu scolaire, Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition (GEM-RCN), Ministère des finances et des comptes publics, Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, juillet 2015.

Carotti S., Richard M.-A., Dupuis M., Sultan P., *Éducation alimentaire de la jeunesse*, Rapport parlementaire, juillet 2018.

Module interprofessionnel de santé publique (MIP) 2020

« **Relever le défi de l'alimentation biologique et locale dans les cantines scolaires** », dirigé par Aymery Constant et Emmanuelle Godeau.

Les auteurs

Amélie BOUCHET (AAH), Maurice BOURDUGE (DS), Aurélie CHABAN (D3S), Émilie CHAFFIOT (D3S), Denis CIESLIK (DH), Prudence DOGUIET (IES), Rosalia DUPRESSOIR (D3S), Chafika MÉNARD (DH), Frédéric MOUCHON (DS).

Note de synthèse sélectionnée par un jury composé de l'éditeur, de la direction de recherche de l'EHESP,
de Jean-Marie André, Lydia Lacour, Emmanuelle Leray et Richard Rouxel.

Module interprofessionnel de santé publique (MIP) 2020

Conception/Réalisation : Presses de l'EHESP.

© 2020, Presses de l'EHESP.